



p. 5  
**Urbanisme :  
la révision du PLU  
se poursuit**

p. 14  
**Le skatepark,  
les travaux débutent  
bientôt !**

p. 17  
**Une école multi-  
sports pour faciliter  
la découverte  
dès 5 ans**

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°73 – JANVIER/ FÉVRIER 2025



# Janzé mag



## Des zones d'activités en plein développement

## Vos contacts

### Mairie

Renseignements au **02 99 47 00 54** ou [mairie@janze.fr](mailto:mairie@janze.fr).

### Service technique

Renseignements au **02 99 47 28 60** ou [servicetechniques@janze.fr](mailto:servicetechniques@janze.fr).

### Service urbanisme

Renseignements au **02 99 47 38 25** ou [urbanisme@janze.fr](mailto:urbanisme@janze.fr).

### Maison France Services

Renseignements au **02 99 47 09 59** ou [maison.franceservices@janze.fr](mailto:maison.franceservices@janze.fr).

### CCAS

Renseignements au **02 30 30 01 13** ou [ccas@janze.fr](mailto:ccas@janze.fr).

### Police municipale

Renseignements au **02 99 47 64 75** ou [policemunicipale@janze.fr](mailto:policemunicipale@janze.fr).

### Le Passage

Renseignements au **02 99 47 51 95** ou [lepassage@janze.fr](mailto:lepassage@janze.fr).

### Médiathèque

Renseignements au **02 99 47 30 53** ou [mediatheque.janze@rafcom.bzh](mailto:mediatheque.janze@rafcom.bzh).

### Déchetterie

Renseignements au **02 99 47 07 52** ou [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr).

### Centre départemental d'action sociale (CDAS)

Renseignements au **02 22 93 68 00**.

### Assurance maladie

Renseignements au **36 46** (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

### Point Accueil Emploi (PAE)

Renseignements au **02 99 47 16 67** ou [pae.janze@rafcom.bzh](mailto:pae.janze@rafcom.bzh).

### Allocations familiales (CAF)

Renseignements au **32 30**.

### Mission locale

Renseignements au **02 99 75 18 07** ou [contact@missionlocale-paysdevitre.fr](mailto:contact@missionlocale-paysdevitre.fr).

### Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Renseignements au **02 23 55 51 44** ou [clic.rocheauxfees@orange.fr](mailto:clic.rocheauxfees@orange.fr).

### Relais Petite Enfance

Renseignements au **02 99 43 44 16** ou [relaispetiteenfance@rafcom.bzh](mailto:relaispetiteenfance@rafcom.bzh).

### Point information jeunesse (PIJ)

Renseignements au **06 30 65 32 86**.

### Architecte-conseil

Renseignements au **02 99 47 38 25**.

### Conciliateur de justice

Renseignements au **02 99 47 09 59**.

### Service Habitat - CCPRF

Renseignements au **02 99 43 64 87**.

### Neotea

Renseignements au **02 23 48 80 00**.

### Espacil

Renseignements au **06 30 05 03 21**.

### ADIL (logement)

Renseignements au **02 99 78 27 27**.

### Permanences juridiques

Renseignements au **02 99 43 64 87**.

### Point Conseil Budget

Renseignements au **02 99 65 36 66**.

### MSA

Renseignements au **02 99 01 80 80**.

### ADMR

Renseignements au **02 99 47 04 50** ou [janze.asso@admr35.org](mailto:janze.asso@admr35.org).

### Carsat Bretagne (retraite)

Renseignements au **39 60**.

### Centre Hospitalier

Renseignements au **02 99 47 54 00** ou [secretariat@hopital-janze.fr](mailto:secretariat@hopital-janze.fr) [www.ch-janze.fr](http://www.ch-janze.fr).

### Maison médicale de garde

À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements au **02 99 43 44 45** (le 15 après minuit).

### Pharmacie de garde

**32 37** (0,34€/min depuis un poste fixe).

### Soins infirmiers

- Centre de santé ADMR 24h/24 : **02 99 47 04 50**
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : **02 99 47 64 18**
- Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine : **02 99 43 23 73**
- Cabinet Riou et Tessier : **09 52 58 59 24**
- Cabinet Boukchchim Séverine : **06 68 21 76 02**
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : **115**

### Transport à la demande

Renseignements au **02 99 43 64 87**.

### Aqualia (eau potable)

Renseignements au **02 23 08 01 89**.

### La Poste

Renseignements au **36 31**.

## État civil



### Naissances

Rilès EL-MAHIR (11 octobre) • Esmée ANDRÉ-DUBOIS (14 octobre) • Loulys PÉCHOT (15 octobre) • William LURTON (18 octobre) • Shayna ROUSSEAU (3 novembre) • Martin TRUNET (4 novembre) • Ambre BADIÈRE (19 novembre) • Elouën JOUIN (3 décembre).



### Mariages

Raphaëlle ARNOULD et Martin LOISY (12 octobre) • Claudine COQUEREL et David RUELLAN (26 octobre).



### Décès

Simonne LIGUET veuve FURON, 91 ans (8 octobre) • Gisèle SACHET veuve DEMÉ, 88 ans (9 octobre) • Brigitte DOË DE MAINDREVILLE épouse DE LAGARDE MONTLEZUN, 85 ans (10 octobre) • Bernard HUBERT, 77 ans (10 octobre) • Suzanne MORVAN veuve NEVEU, 93 ans (12 octobre) • Marie MARTEL veuve GUILLOIS, 92 ans (13 octobre) • Jacques BARATÉ, 79 ans (14 octobre) • Odette PRIMAULT veuve LACIRÉ, 91 ans (16 octobre) • Eugénie BRIAIS veuve HOUELBECK, 96 ans (16 octobre) • Xavier PRIME, 78 ans (18 octobre) • André MARCHAND, 93 ans (25 octobre) • Régine DESHOMMES épouse AVRIL, 60 ans (26 octobre) • Saïd TERRADA, 68 ans (27 octobre) • Arsène CHAMPROBERT, 89 ans (28 octobre) • Louis DEBROIZE, 90 ans (1<sup>er</sup> novembre) • Thérèse COLIN veuve HAUTOIS, 92 ans (4 novembre) • Andrée LOUÛPRE veuve LAURENT, 96 ans (11 novembre) • Jacqueline MASSON épouse DELAUNAY, 71 ans (16 novembre) • Pierre PRIOUR, 89 ans (20 novembre) • Jeanne DENIS veuve PLOTEAU, 94 ans (21 novembre) • Raymond TROSSAIL, 75 ans (23 novembre) • Victor POUSSIN, 92 ans (24 novembre) • Odette MÉTAYER veuve TEMPLON, 87 ans (29 novembre).

2 ..... **BLOC-NOTES**3 ..... **ÉDITO**4 ..... **ACTUALITÉS & SERVICES PUBLICS**5 ..... **URBANISME & CADRE DE VIE**

La révision du PLU se poursuit

Le Valoparc a ouvert ses portes !

6 ..... **VIE ECONOMIQUE**

Ty'Grou bar : un lieu chaleureux et familial

Éloge: vivre un deuil tout en douceur

7 ..... **ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ**

Résidence d'artiste de Xavier Rijs : une création collaborative à Brie

Prix Tatoulu : c'est parti !

9 - 11 ..... **DOSSIER**

Zones d'activités : le dynamisme se poursuit

13 ..... **VIE SOCIALE**

Le Relais pour l'emploi, une association passerelle œuvrant pour l'insertion par le travail

La vie affective et intime des seniors : levons le voile sur ce sujet tabou !

14 - 15 ..... **JEUNESSE & VIE SCOLAIRE**

Skatepark : un nouvel équipement de loisirs arrive bientôt

Conseil Municipal des Jeunes : de nouveaux élus prêts à s'investir pour la commune

16 ..... **CULTURE**

Saison Culturelle : des rendez-vous pour tous les goûts

17 ..... **VIE ASSOCIATIVE**

Amicale laïque : Yoga pour tous, une nouvelle activité

Ecole multisports : à la découverte d'activités sportives

18 ..... **VOS DÉMARCHES**
**EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX**
19 ..... **AGENDA**20 ..... **DER**

Chères Janzéennes,  
Chers Janzéens,

*Alors que l'année 2024 vient de s'achever, j'espère qu'elle aura été, pour chacun d'entre vous, synonyme de joie et de moments chaleureux entourés de votre famille et de vos amis. C'est toujours avec un réel plaisir que je vous adresse mes meilleurs vœux en cette nouvelle année. Que 2025 soit l'année d'une santé préservée, de bonheurs partagés, de la concrétisation de vos projets.*

*Dans ce numéro du Janzé Mag, le dossier est consacré à l'économie notamment au dynamisme de nos zones d'activités. A travers quelques portraits d'entreprises, nous souhaitons mieux vous faire connaître certaines d'entre elles, installées à Janzé. Les acteurs économiques sont un moteur essentiel dans le dynamisme d'une commune. Commerçants, entrepreneurs, artisans, agriculteurs et entreprises en général contribuent non seulement à la prospérité locale, mais aussi à l'emploi, à l'innovation et au dynamisme de Janzé. À travers l'action de Roche aux Fées Communauté, nous œuvrons pour accompagner les forces économiques et ainsi renforcer l'attractivité de notre territoire.*

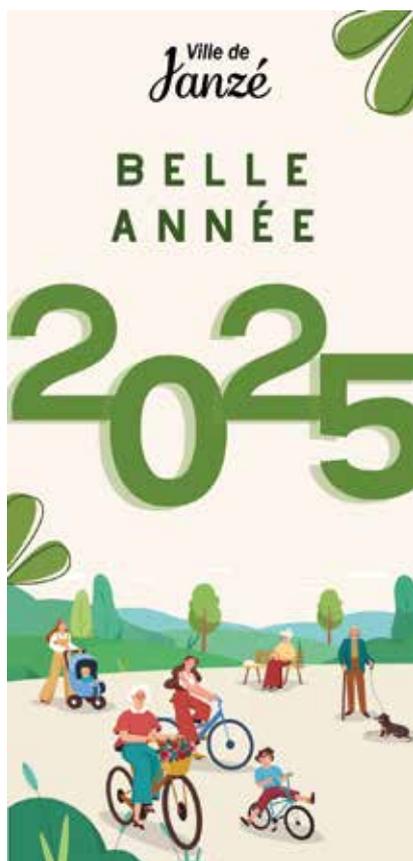
*J'aurais plaisir à vous retrouver à la cérémonie des vœux du Maire le vendredi 10 janvier pour échanger avec vous sur les projets de notre commune.*

**Hubert Paris**  
Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4600 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication: Hubert Paris • Comité de rédaction: Commission Communication • Rédactrices: Service Communication, Jennifer Jamis & Olivia Cuomo-Frédouët - communication@janze.fr • Crédits photos: Ville de Janzé, RAF Communauté, Freepik, Adobe Stock sauf mentions contraires • Maquette: Le Kwalé • Impression: Imprimerie Fertard • Impression sur papier certifié issu de forêts gérées durablement • Dépôt légal: à parution • Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.

**Prochain Janzé mag mars 2025.**



## BONNE ANNÉE

### Cérémonie des vœux

Hubert Paris, maire de Janzé et l'équipe municipale vous présentent leur meilleurs vœux de bonne année. Janzéennes et Janzéens sont invités à la cérémonie des vœux qui se tiendra **le vendredi 10 janvier à 19h au Gentieg**.

Ce temps de convivialité est aussi l'occasion de présenter les projets de la collectivité.

## MAIRIE

### Evolution des services

Dans le cadre d'une réorganisation de ses services, à compter du mois de janvier l'accueil de la Mairie sera fermé le mardi après-midi.

Les services vous accueillent :

- lundi - mercredi - jeudi - vendredi de 9h à 12 et de 14h à 17h
- mardi et samedi de 9h à 12h

## COLLECTE DES DÉCHETS

### Pensez-y !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le calendrier de collecte a changé car dorénavant les déchets sont collectés par un nouveau prestataire, Suez.

#### Janzé bourg :

- collecte des ordures ménagères le mercredi des semaines paires
- collecte des sacs jaunes (déchets recyclables) le mercredi des semaines impaires

#### Janzé campagne :

collecte des bacs gris et des sacs jaunes les semaines paires

Le Smictom sud-est 35 tient à votre disposition des calendriers pour suivre les jours de collecte sur son site internet [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr).

## ENQUÊTE SUR LA PROPRETÉ

### Exprimez-vous...



Dans le cadre du suivi du Plan de lutte contre les déchets abandonnés, la collectivité doit chaque année réaliser une évaluation du sentiment de propreté d'un nombre de zones préalablement définies. Cette évaluation va permettre d'identifier comment les usagers perçoivent la propreté de certains lieux clés et s'ils observent des améliorations sur ces sites où des actions pour limiter les déchets seront menées.

Répondez à l'enquête disponible en ligne d'ici le 28 février en flashant le QR code ci-dessous :



## LE SAVIEZ VOUS ?

### ADMR : pensez à l'accueil de jour

L'ADMR de Janzé propose un **accueil de proximité** pour les personnes souffrant de troubles de la mémoire ou autres pathologies apparentées, de troubles psychiques ou en perte d'autonomie. Celles-ci sont accompagnées par **une équipe pluri-professionnelle** de 9h30 à 16h30 du lundi au vendredi. L'objectif est de partager une journée dans une ambiance chaleureuse, de maintenir les capacités des personnes et de favoriser un temps de répit pour les proches. Le transport peut être organisé par l'unité, par les familles ou par la Communauté de communes. Des places sont disponibles ! Pour se renseigner ou s'inscrire : un appel ou une rencontre avec l'infirmière coordinatrice est nécessaire.

#### Renseignements

02 99 47 04 50  
[www.admr35.org](http://www.admr35.org)

## Médiathèque Fermeture pour aménagement

Suite aux travaux de réaménagement des Halles, **la Médiathèque sera fermée du lundi 20 janvier au mardi 4 février** afin de pouvoir procéder à l'installation de nouveaux mobiliers et à la réorganisation des espaces de présentation des collections.

**La réouverture aura lieu le mercredi 5 février.** Tous les usagers pourront alors découvrir leur équipement culturel sous un nouveau regard : plus grande, plus accessible, la médiathèque proposera ainsi de nouveaux espaces pour accueillir au mieux petits et grands mais aussi de nouveaux services comme le prêt de jeux vidéos.

#### Renseignements

02 99 47 30 53  
[mediatheque.janze@rafcom.bzh](mailto:mediatheque.janze@rafcom.bzh)

## AMÉNAGEMENT URBAIN

# La révision du PLU se poursuit...

**La phase diagnostic engagée au dernier trimestre 2024 se poursuit en 2025 avec notamment la réalisation de l'inventaire du patrimoine végétal (haies bocagères, boisements, arbres remarquables...) et des zones humides (mares, bordures de plans d'eaux, prairies humides...).**

Cet inventaire permettra de répertorier ces espaces et de définir leurs rôles : climatique, hydraulique, biodiversité, paysage, énergie... L'objectif de cet inventaire est de :

- **connaître le patrimoine bocager** et le fonctionnement des écosystèmes
- **améliorer la connaissance des zones humides** au regard des nou-

veaux textes réglementaires

- **trouver la juste protection** pour permettre l'évolution des activités tout en conservant un bon fonctionnement écologique et un cadre de vie

### Les différentes étapes de l'inventaire

1. Le cabinet Hardy Environnement sera chargé de réaliser l'inventaire. Après une première phase d'étude bibliographique et de photo-interprétation, le cabinet sera amené à passer sur certaines parcelles privées entre les mois de janvier et d'avril afin de prospecter l'ensemble des éléments pré-identifiés.
2. Après réalisation de cet inventaire terrain, les cartes des inventaires seront mises à la disposition du public afin que chacun puisse faire

part de ses remarques. Les dates de cette mise à disposition vous seront communiquées ultérieurement.

3. A la fin de la procédure, l'inventaire sera pris en compte dans les différentes pièces du futur PLU.

### En concertation avec la population

**Une réunion publique sera organisée en mars afin de présenter la phase diagnostic de la révision du PLU.** Toutefois, le service urbanisme reste à votre disposition pour tout renseignement concernant ce dossier. Un registre de concertation est mis à disposition à l'accueil des services techniques. Les observations peuvent également être transmises par courrier ou par mail à plu@janze.fr en précisant en objet « Concertation Révision du PLU ».



**NOUVEAU**

## Le Valoparc a ouvert ses portes !

**Le Valoparc, site plus spacieux que l'ancienne déchèterie de la zone de la Chauvelière, peut accueillir plus d'usagers, de véhicules et de filières de tri.**

Ouvert depuis le lundi 2 décembre, le Valoparc situé sur la ZA du Bois de Teillay permet aux usagers de bénéficier de plus de **23 filières de tri**, réduisant ainsi le volume de la benne « enfouissement ». Les agents d'accueil sont là pour accompagner les usagers vers un meilleur tri. De nouvelles filières vont être ajoutées dès 2025 et d'autres sont déjà en cours d'expérimentation (ex : valorisation des tontes de pelouse).

### Proposer des solutions pour valoriser les déchets

Le nouveau site accueille également un tout nouveau bâtiment, unique pour le moment sur le territoire : **Révalo, l'atelier du réemploi**. Révalo est un espace proposé par le SMICTOM aux acteurs locaux du réemploi et de la réparation. L'objectif : donner à ces acteurs un lieu pour organiser des animations, des collectes et expérimenter de nouvelles façons de détourner des déchets pour leur donner une nouvelle vie. À ce jour, des ateliers et animations (ex : réparations de vélos, repair café...) sont déjà

programmés pour l'année 2025. Le projet de cet espace suit la continuité de la politique du SMICTOM de réduire le volume de déchets produits sur le territoire, dans le cadre de la feuille de route du Réemploi adoptée par le syndicat.



### Heures d'ouverture

- lundi : 10h-12 / 14h-18h
- mardi : fermée
- mercredi : 9h-12h / 14h-18h
- jeudi : 14h-18h
- vendredi : 9h-12h / 14h-18h
- samedi : 9h-12h / 14h-18h

## Ty'Grou Bar : un lieu chaleureux et familial

“Après de ma blonde” a changé de visage et devient le Ty'Grou Bar, un espace familial et chaleureux proposé par Dominique et Guillaume Delaunay, père et fils. Un lieu convivial pensé pour accueillir toutes les générations et se retrouver autour de cocktails maison.

Avec le Ty'Grou Bar, Dominique et Guillaume offrent un nouveau lieu de rencontre où on sent bien. Après des travaux réalisés en famille, le duo a su transformer le bar en un espace unique. “On voulait un lieu à notre image”. Fort d'une expérience de 16 ans dans le secteur des bars et récemment fondateur de “Cocktail at Home”, Guillaume voit dans ce projet l'opportunité de vivre de sa passion. **L'ambiance du Ty'Grou Bar se distingue par un décor à la fois jungle et industriel.** La famille a mis la main à la pâte : Yannick, cousin de Guillaume et auto-entrepreneur, a pris en charge l'isolation et les aménagements, tandis que Guillaume s'est occupé de la décoration. Ce souci du détail s'accompagne d'un accueil chaleureux, cher aux Delaunay. “Janzé est une ville à taille humaine, ce qui nous permet de rester proches de notre clientèle” confie Dominique, ancien boulanger. Le Ty'Grou Bar, dont le nom est inspiré d'un surnom familial en breton signifiant “petit chez nous”, propose bien plus qu'un bar à cocktails. À la carte, des cocktails maison



avec et sans alcool, accompagnés de planches à partager façon tapas. Pour varier les plaisirs, le bar accueille des food trucks le midi, avec des plats allant de la galette à la pizza en passant par la cuisine française. **Le Ty'Grou Bar prévoit également d'organiser des après-midis et soirées thématiques.** “Nous voulons créer un véritable lieu de rendez-vous où petits et grands peuvent se retrouver. Au programme : après-midis dansants, jeux, spectacles et concerts” détaille Guillaume. ■

### Infos pratiques

Ty'Grou bar – 17 rue Charles Lindbergh | 02 99 47 35 29  
Facebook : Ty'Grou Bar (programme des animations)

## Éloge : vivre un deuil tout en douceur

NOUVEAU

À travers son projet Éloge, Sandrine Fleury propose un accompagnement unique et personnalisé pour les cérémonies laïques d'obsèques. Avec un dispositif clé en main, elle met son savoir-faire en design au service d'un hommage apaisé et intime.

Du design graphique au design d'espace, il n'y a qu'un pas pour Sandrine Fleury qui a choisi d'entreprendre dans un domaine où l'accompagnement humain est essentiel. En lançant son activité Éloge, elle souhaite offrir aux familles un espace propice au recueillement, pensé pour l'intimité et le confort dans ces moments douloureux.

Les périodes de deuil restent souvent taboues et difficiles à aborder, les familles sont en manque d'un lieu pour surmonter en douceur ces épreuves. “On en parle peu, alors que certaines études montrent que 50% des dépressions en France sont

liées aux deuils. Cela soulève donc une vraie question de société qui m'a beaucoup interpellée.” explique Sandrine. Pour nourrir sa réflexion, elle a suivi un parcours complet : formation de conseillère funéraire et d'accompagnement au deuil, stages dans des pompes funèbres, participation à des groupes de parole et à des “cafés mortels” pour recueillir des témoignages. Ces expériences lui ont permis de mieux appréhender les besoins des familles endeuillées et d'imaginer un dispositif créatif et bienveillant.

### Un dispositif mobile et sur-mesure

Afin d'accompagner les familles au plus près, Sandrine a conçu un dispositif entièrement mobile, tenant dans un camion de 9 m<sup>2</sup>. “Cela me permet de proposer une solution adaptable à chaque situation et aux salles disponibles sur Janzé et ses environs”, souligne-t-elle. Sandrine prend en charge l'installation du mobilier, des assises, de l'accueil et de la régie, permettant ainsi aux proches de se concentrer unique-

ment sur l'hommage.

**Son rôle est également facilitateur :** guider les familles dans la création d'une cérémonie laïque, les aider à choisir un rituel symbolique ou encore imaginer une trame d'hommage. “Je veux amener du confort mental et physique en soulageant les proches des démarches logistiques”. Sandrine a imaginé et dessiné un mobilier unique, fabriqué localement dans un atelier à Corps-Nuds. Travaillant en collaboration avec les pompes funèbres de Janzé qui proposent ses services, Sandrine peut également être contactée directement par les familles. “Ces services, encore peu présents sur notre territoire, répondent pourtant à un besoin réel. Mon souhait est d'apporter un accompagnement humain, créatif et bienveillant pour faciliter ces moments tant redoutés.” conclut-elle. ■

### Infos pratiques

Sandrine Fleury - 06 82 10 26 85  
sandrine@eloge-ceremonies.fr  
www.eloge-ceremonies.fr

## Résidence d'artiste de Xavier Rijs : une création collaborative à Brie

Roche aux Fées Communauté, en partenariat avec l'association Étangs d'art et la commune de Brie, accueille en résidence de création Xavier Rijs, un artiste innovant dont le travail interroge les relations entre l'espace, la lumière et la nature.

Xavier Rijs, reconnu pour son approche unique des arts visuels, met en avant la scénographie dans la sculpture contemporaine. **Son œuvre interroge la vie à travers celle de l'arbre, qu'il utilise tant comme matière que comme concept.** En intégrant des matériaux variés tels que le bois, la résine et le verre, il fait également appel à des technologies de lumière innovantes, comme la fibre optique et l'électroluminescence, pour créer des installations fascinantes.

### Un Atelier Éphémère à Brie

Un premier temps de résidence a été organisé du 18 au 30 novembre. Xavier Rijs a installé son atelier éphémère sur la commune de Brie, où il a réalisé son œuvre tout en collaborant avec les élèves de CE1 de l'école Sacré-Cœur. Ces jeunes artistes ont eu l'opportunité de découvrir et de pratiquer les techniques de l'artiste, menant à la création d'une œuvre collective.

Parallèlement, deux temps forts ont été organisés courant novembre : une rencontre à la médiathèque d'Essé a permis au public d'échanger directement avec l'artiste et un apéro-rencontre au restaurant Le Baïona à Brie pour offrir une occasion conviviale de découvrir l'artiste et son travail.

### Une collaboration avec l'association Étangs d'art

Il s'agit de la seconde collaboration entre Roche aux Fées Communauté et l'association Étangs d'art, après celle de 2023 ayant vu l'installation de l'œuvre « Migrations... » de Myriam du Manoir sur l'étang de Marcillé-Robert (toujours visible). **Étangs d'Art est une association composée d'artistes et de bénévoles qui œuvrent pour la promotion d'un « art environnemental » avec l'installation d'œuvres sur les espaces aquatiques.** Depuis plusieurs années, l'association organise un temps fort estival durant lequel sont exposées des œuvres originales créées par des artistes en lien avec les habitants et les publics scolaires. Le travail de Xavier Rijs sera donc visible à cette occasion, après une seconde période de résidence à Brie fixée en mai-juin 2025. ■



## MÉDIATHÈQUE

## Prix tatoulu : c'est parti !

Les 12 médiathèques de la Roche aux Fées et les 4 collèges du territoire présentent la nouvelle édition du Prix littéraire Tatoulu. **Ce prix littéraire a pour objectif premier d'amener un maximum d'enfants et d'adolescents à prendre plaisir à lire.** Pour cela, les livres sélectionnés sont accessibles à tous les lecteurs et en rapport avec leur univers. Chaque enfant ou adolescent est invité à lire 4 livres adaptés à son âge, puis à voter pour son titre préféré. Thierry Mousset, conteur, interviendra dans toutes les bibliothèques pour présenter sous forme théâtrale la sélection à chaque tranche d'âge, du CE1 au CM2.

La proclamation des résultats sera organisée le samedi 26 avril avec l'ensemble des participants qui se retrouveront autour d'un moment de jeux autour des livres, et de plaisir autour d'un spectacle.

### Infos pratiques

Chaque enfant qui souhaite participer est invité à :

- s'inscrire auprès d'une des médiathèques
- lire les 4 ouvrages sélectionnés dans leur catégorie
- se forger une opinion personnelle sur chacun des livres
- voter pour son livre préféré avant le 29 mars



*La zone d'activité du Bois de Teillay et la zone d'activité de la Chauvelière poursuivent leur développement. De nouvelles activités économiques s'y implantent renforçant l'attractivité du territoire.*

*A l'occasion de ce Janzé mag, plusieurs entreprises nous ouvrent leurs portes pour faire connaître leur activité. Logistique, artisanat, constructeur... une diversité de métiers est présente sur les zones d'activités janzéennes.*

# Des zones d'activité en plein développement



*Hubert Paris, maire de Janzé, évoque pour le Janzé mag la politique en matière de développement économique du territoire en tant que vice-président à l'Economie, l'Emploi et l'Insertion à Roche aux Fées Communauté*

### Comment définiriez-vous la stratégie économique de Roche aux Fées Communauté ?

*L'économie est une compétence déléguée à la Communauté de Communes. En 2022, nous avons redéfini la stratégie économique du territoire pour les 10 ans à venir afin de répondre aux principaux enjeux du développement durable, d'un territoire aujourd'hui proche du plein emploi et du développement du numérique.*

*L'économie est un facteur essentiel dans l'aménagement du territoire. Aussi, nous avons réaffirmé le rôle essentiel des 3 pôles que sont Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud avec notamment l'extension de zones d'activités sur chacun d'entre eux. Pour la ZA du Bois de Teillay, les travaux se terminent. Les terrains sont déjà réservés. Plus de 250 emplois supplémentaires sont prévus dans les 5 ans à venir. L'ensemble de la zone qui s'étend sur les communes de Janzé, Brie et Amanlis devrait alors accueillir plus de 1 800 salariés. A noter que parallèlement à l'extension de la ZA, le Département aménage actuellement un « barreau routier » qui reliera la route de Châteaugiron à la 4 voies Rennes-Anjou.*

### Quels sont les secteurs d'activités qui caractérisent l'économie locale ?

*Notre territoire est marqué par l'importance de son agriculture et de ses entreprises agro-alimentaires. Il est aussi reconnu par son engagement dans les nouvelles énergies et le développement durable en général. Aussi, notre stratégie est de renforcer notre identité dans ces différents domaines en accueillant de nouvelles entreprises notamment des start-up, en accompagnant celles qui se développent ou qui investissent dans la recherche - développement. Nous travaillons de façon très étroite avec la Région Bretagne pour atteindre ces objectifs.*

*Nous avons aussi comme objectif de ramener de l'économie dans nos centres-villes notamment des entreprises de services et des bureaux d'études. L'exemple de la Canopée, gérée par Roche aux Fées Communauté, en est l'illustration. Outre les services que nous dispensons aux chefs et créateurs d'entreprises et aux demandeurs d'emploi, nous accueillons aussi une pépinière d'entreprises.*



## Village des Entreprises : un espace dynamique pour installer votre activité professionnelle

**Le Village des Entreprises est le fruit d'une collaboration entre Presqu'île Investissement et Roche aux Fées Communauté, avec pour ambition de renforcer le tissu économique local tout en encourageant les synergies entre les entreprises présentes.**

Le Village des Entreprises est un projet immobilier innovant, conçu pour répondre aux besoins des artisans, grossistes et sociétés de service en quête d'un environnement propice à la collaboration et à la croissance. Implanté dans la Zone d'Activités du Bois de Teillay à Janzé, ce village bénéficie d'un emplacement idéal, offrant un accès direct à la départementale reliant Rennes à Châteaubriant-Angers et à l'axe Bain de Bretagne – Vitré. **Avec 6 cellules encore disponibles, le Village des Entreprises propose des locaux de 170 à plus de 200 m<sup>2</sup> à des prix compétitifs disponibles à l'achat ou à la location.** Ces espaces modulables sont pensés pour s'adapter à une variété de besoins professionnels, qu'il s'agisse de production, de stockage ou d'activités de service.

Enfin, ce projet novateur met un point d'honneur à allier praticité et respect de l'environnement grâce à des panneaux photovoltaïques pour une énergie plus verte, des pavés drainants pour une meilleure gestion des eaux de pluie et des espaces végétalisés optimisés pour réduire l'impact écologique

Vous souhaitez rejoindre un espace professionnel innovant et dynamique ? Les cellules disponibles s'adressent à tous les professionnels en quête d'un lieu adapté à leur activité.

#### Renseignements

Adrien Bouchard - Commercial Immobilier d'Entreprise  
06 30 65 41 51  
adrien.bouchard@presquile-investissement.com

# Zones d'activités : le dynamisme économique se poursuit

*La zone d'activités du Bois de Teillay s'étend sur trois communes : Brie, Janzé et Amanlis. Avec ses 137 hectares, elle est la plus vaste zone d'activités du territoire de Roche-aux-Fées en termes de superficie. Créée en 1992, cette zone a connu plusieurs extensions, environ tous les dix ans. Récemment, le Valoparc du Smictom Sud-Est 35 y a été inauguré. De nouvelles entreprises s'y sont installées, tandis que d'autres, comme My Lab, un laboratoire d'analyses dédié à la filière laitière, s'apprêtent à rejoindre le site.*

*Au sud de Janzé, la zone d'activités de la Chauvelière poursuit également son développement. Créée dans les années 2000, elle regroupe aujourd'hui près de 96 établissements sur une superficie de 41 hectares. La Saviel, employeur majeur du territoire, y est implantée, tout comme la start-up Circul'Egg. La société Mog Pro a quant à elle repris les locaux de Kenwood pour y développer son activité de location et de vente de matériel audiovisuel. Prochainement, le syndicat Eaux et Vilaine et ses 35 salariés s'y installeront. Enfin, un Burger King devrait également voir le jour prochainement.*

## ENTREPRISE INNOVANTE



## Sun Tiny House : des habitats compacts et mobiles

*Installée à Janzé depuis l'été dernier, l'entreprise Sun Tiny House, dirigée par Okan Turé, propose des habitats mobiles et fixes à la fois modernes, durables et personnalisables. Une initiative qui s'inscrit dans une tendance grandissante de logements minimalistes et atypiques.*

**S**un Tiny House est avant tout une affaire de famille ! Originaire de Rennes, Okan Turé a décidé de développer la franchise de l'entreprise familiale basée en Turquie. Diplômé en logistique et fort de plusieurs expériences professionnelles, il a vu dans Janzé un emplacement stratégique pour lancer cette activité en France. "Être situé près du Valoparc sur l'axe Rennes-Angers permet une bonne visibilité. Depuis l'ouverture, nous avons déjà un bel intérêt de la part des clients" explique-t-il. Les Tiny Houses, ces habitats compacts et mobiles, séduisent par leur design et leur durabilité. Contrairement aux mobil-homes traditionnels, elles sont conçues sur une ossature métallique robuste avec une durée de vie pouvant atteindre 150 à 200 ans. "Elles

sont légères, maniables et étanches, avec une esthétique moderne qui combine bois et acier", précise Okan.

### Un accompagnement pour tous les besoins

La gamme Sun Tiny House se divise en deux types : les modèles mobiles, de 15 à 28 m<sup>2</sup> habitables avec mezzanine et les maisons modulaires fixes, jusqu'à 62 m<sup>2</sup>, idéales pour des projets pérennes tout en restant faciles à installer sans impacter l'environnement. Les clients peuvent également personnaliser leur intérieur : choix des équipements, comme des toilettes sèches, ou aménagements adaptés à leurs besoins. "L'intérieur est modulable selon les envies, tandis que la structure reste inchangée pour garantir la rapidité de fabrication" souligne Okan. Que ce soit pour un projet personnel ou professionnel, comme la location Airbnb et les campings, Okan accompagne chaque client dans ses démarches. "Je fais un état des lieux du terrain et vérifie le PLU de la commune pour m'assurer de la faisabilité du projet. Une fois validé, il faut compter environ trois mois pour la fabrication et la livraison directement sur site" détaille-t-il. Cependant, la réglementation peut parfois limiter les projets.



"La contrainte principale reste le PLU, qui peut varier fortement d'une commune à l'autre", ajoute Okan. "Grâce à nos matériaux de qualité qui s'inscrit dans la durée, nous sommes leaders sur le marché turc. Nous avons la même ambition en Europe" conclut le jeune homme. ■

### Renseignements

Sun Tiny House  
2, rue du Bois-de-la-Salle, ZA du Bois de Teillay  
06 35 52 60 49 | contact@suntinyhouse.fr  
www.suntinyhouse.fr

EN CONSTRUCTION



## Diesel Technique s'implante à Janzé

*Filiale française d'un groupe allemand spécialisée dans la distribution de pièces de rechange pour poids lourds, Diesel Technique s'apprête à doubler sa capacité de stockage. Grâce à son futur site logistique janzéen, l'entreprise disposera d'un entrepôt d'une superficie de 6 200 m<sup>2</sup> ainsi que de 460 m<sup>2</sup> de bureaux.*

Actuellement en cours de construction, le futur site installé sur la zone d'activités du Bois de Teillay va permettre de passer de 2 500 à 4 700 emplacements palettes et d'agrandir la zone de préparation de 1 000 m<sup>2</sup> à 1 900 m<sup>2</sup>, offrant **un environnement plus spacieux**. "Ce projet s'inscrit dans une stratégie de croissance et d'innovation pour répondre à la forte demande de nos clients, tout en améliorant les conditions de travail de nos équipes." détaille Benoît Clément, responsable logistique. "Nous modernisons également la gestion des petites pièces avec une zone entièrement automatisée, réduisant ainsi la pénibilité."

### Responsabilité environnementale

Ce site offrira aux salariés un cadre de travail lumineux, fonctionnel et régulé en température pour garantir un confort optimal tout au long de l'année. La plateforme



intégrera également des panneaux photovoltaïques, des bornes de recharge pour véhicules électriques et une isolation thermique avancée. **"Nous visons à réduire notre empreinte environnementale tout en créant un espace de travail plus durable et éco-responsable."**

Actuellement implanté à Noyal sur Vilaine, l'entreprise comptant une vingtaine de salariés emménagera sur le site janzéen en début d'année 2026. ■

## JT Métal : des créations sur-mesure

*Installé depuis deux ans dans la Zone d'Activités du Bois de Teillay, Julien Tournoux, chaudronnier expérimenté et passionné, propose des réalisations uniques en acier, aluminium et inox, aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels.*

Fort de 25 ans d'expérience dans la chaudronnerie au sein d'entreprises de mécanique et du secteur ferroviaire, Julien Tournoux a décidé de se lancer à son compte en créant **JT Métal**. Diplômé d'un CAP, BEP et médaillé d'argent en tant que Meilleur Apprenti de France, **il a su mettre son expertise au service de réalisations variées : escaliers, garde-corps, portails, portillons, verrières...** Rien n'échappe à ce spécialiste de la métallerie, de la soudure et de la chaudronnerie.



### Un savoir-faire polyvalent pour les particuliers et professionnels

Seul à la tête de son atelier, Julien propose des créations sur-mesure qui s'adaptent aux besoins précis de ses clients. Qu'il s'agisse de particuliers ou de professionnels, **chaque projet est soigneusement étudié**. "Je travaille en étroite collaboration avec des architectes, décorateurs d'intérieur, maçons ou paysagistes pour répondre à toutes les demandes, en réparation, rénovation ou neuf," explique-t-il. Ses compétences lui permettent également d'intervenir dans des secteurs spécialisés, comme celui des usines de méthanisation, à l'image d'Energées. Basé à Janzé, Julien rayonne sur tout le département de l'Ille-et-Vilaine. Accompagné par la Chambre des Métiers et des Commerces pour lancer son activité, Julien se dit pleinement satisfait par ses premiers résultats. "Mon carnet de commandes est bien rempli. Être basé à Janzé est un vrai plus. La zone d'activités permet de collaborer facilement avec d'autres entreprises locales, et le démarchage dans le secteur est très accessible. Tout collait bien !", confie-t-il avec enthousiasme. Avec JT Métal, **Julien Tournoux allie expertise technique, passion et proximité** pour proposer des solutions métalliques esthétiques et durables. ■

### Renseignements

06 80 95 37 85 | jtmatal35@gmail.com

## Compte-rendu du conseil municipal du 6 novembre

### → CCAS

Le conseil municipal a pris acte du bilan d'activités 2023 du CCAS.

**Le bilan d'activités est consultable sur [www.janze.fr/mon-quotidien/social-et-sante/action-sociale](http://www.janze.fr/mon-quotidien/social-et-sante/action-sociale)**

### → ÉNERGIE

Le conseil municipal a pris acte du rapport d'activités 2023 du Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35).

**Le rapport d'activités est consultable sur [www.sde35.fr/nos-publications](http://www.sde35.fr/nos-publications)**

### → CONVENTION AVEC FGDON

Le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention de partenariat avec la FGDON (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille-et-Vilaine) pour la période 2025-2028. La commune bénéficie de services de lutte contre les animaux nuisibles tels que le frelon asiatique, les ragondins. La ville contribue à l'action du FGDON avec une participation de 350€ par an.

### → LOCATION DES SALLES

Le conseil municipal a adopté une nouvelle tarification pour la location de la salle de la Lande au Brun au prix de 700 € le week-end au profit des sociétés ou groupements à but lucratif.

### → RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Le conseil municipal a modifié les règlements intérieurs des équipements municipaux afin de stipuler que la sous location ou la mise à disposition de salle à un tiers est formellement interdite.

### → VIE ASSOCIATIVE

#### • Subvention exceptionnelle à l'USJ football

Le conseil municipal a attribué une subvention exceptionnelle à l'USJ Football à hauteur du déficit de 1 274€, dans le cadre de leur événement des 80 ans du club.

#### • Convention avec la Mie de l'Yve

Le conseil municipal a accepté la mise à disposition gratuite du four à pain de l'Yve à l'association « La Mie de l'Yve » par le biais du renouvellement d'une convention. L'objectif est de faire fonctionner le four et de développer des animations tout en veillant à son entretien et sa préservation.

#### • Convention avec les Jardins du

### Champ du Bois

Le conseil municipal a autorisé le renouvellement de la convention pour la mise à disposition de parcelles à usage de jardins familiaux ou partagés au profit de l'association « Les Jardins du Champ du bois ».

## Compte-rendu du conseil municipal du 18 décembre

### → OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES

Le conseil municipal a émis un avis favorable à l'ouverture de 11 dimanches en 2025 pour les commerces de textile, les commerces de détail et de gros à prédominance alimentaire de la commune et les commerces d'équipement et décoration de la maison.

### → MISE À DISPOSITION D'UN BUREAU À L'APASE

Le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention stipulant la mise à disposition d'un bureau situé à l'Annexe (Bd Plazanet) à titre gratuit pour l'association APASE.

### → ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal a pris acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif (RPQS) exercice 2023.

Le conseil municipal a également fixé les tarifs de l'assainissement collectif pour l'année 2025.

### → TARIFS MUNICIPAUX

Le conseil municipal a également fixé les tarifs de l'assainissement collectif pour l'année 2025.

### → DEMANDE DE RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES

Le conseil municipal a sollicité l'attribution d'une subvention de l'État au titre de la répartition du produit des amendes de police pour des projets d'aménagements en 2025 tels que le réaménagement du Boulevard Plazanet.

### → CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS

Le conseil municipal a approuvé une convention de servitudes avec ENEDIS pour le nouveau tracé d'un réseau électrique souterrain basse tension sur la parcelle communale ZY n°12, lieu-dit La Charmais.

### → ARTIFICIALISATION DES SOLS

Le conseil municipal a adopté le rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols.

### → ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le conseil municipal a identifié les zones d'accélération d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables sur la commune (photovoltaïque, méthanisation, éolien).

### → SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'UCAJ

Le conseil municipal a attribué une subvention exceptionnelle à l'UCAJ à hauteur de 50 % des dépenses engagées dans la limite d'un plafond de subvention de 2 000 € pour l'organisation du marché de Noël.

### → RESSOURCES HUMAINES

Le conseil municipal a approuvé la convention générale et le renouvellement des mises à disposition des services de la commune de Janzé au profit de Roche aux Fées Communauté. Cette convention a été établie dans l'intérêt d'une bonne organisation des services et dans un souci de mutualisation et d'efficacité des moyens d'action des collectivités.

### → SOLIDARITÉ AVEC LA POPULATION DE MAYOTTE

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec la Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte. Le conseil municipal a approuvé ce soutien à hauteur de 1 000 €.

### Prochains conseils municipaux :

- Mercredi 29 janvier
- Mercredi 26 février

**Les séances du conseil municipal sont publiques et ouvertes à tous.**

**Les procès verbaux sont à retrouver en ligne [www.janze.fr](http://www.janze.fr)**

## Le Relais pour l'emploi, une association passerelle œuvrant pour l'insertion par le travail



Le Relais pour l'Emploi  
Exemple pour l'insertion, l'insertion de l'insertion

### Le relais contribue à l'emploi local

Grâce à notre vivier de 130 salarié(e)s aux compétences diversifiées, nous répondons rapidement à vos besoins ponctuels et réguliers. Vous êtes déchargé(e)s de toutes formalités administratives.



### Consommez bio avec Le Pays fait son Jardin

Des possibilités de consommer des légumes bio, locaux et solidaires avec des paniers livrés près de chez vous chaque semaine. (11€ le panier) Produits par des salariés en reconstruction professionnelle.



Grâce à ses 4 outils d'insertion, l'association **LE RELAIS POUR L'EMPLOI** permet à chacun de construire progressivement son parcours d'accès à l'emploi durable

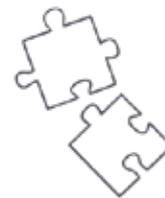
### Pensez mobilité avec Le Parc Mob

32 scooters sont disponibles en location pour répondre aux besoins de mobilité des demandeurs d'emploi sur le Pays de Vitré



### Premières heures en chantier

Un dispositif accessible aux personnes les plus éloignées de l'emploi. Il permet un retour progressif vers le travail par le biais de contrat à temps très partiel.



## La vie affective et intime des seniors : levons le voile sur ce sujet tabou !



La vie intime des seniors reste un sujet tabou dans l'esprit collectif. Pourtant, il s'agit d'une question importante pour le bien vieillir des seniors et la valorisation de soi car **le désir d'aimer est présent à tout âge !** Dans ce contexte, le service Animation Vie Sociale du CCAS



propose, en partenariat avec l'association CLIC de la Roche aux Fées, différents temps de rencontre conviviaux pour parler d'amour et plus si affinités...

Vieillir peut être une source d'inquiétude avec le corps qui se transforme et l'idée préconçue de ne plus être désireux, ni désirés. Afin de lever le tabou sur les questions liées à la vie intime et affective des seniors et de

redonner toute sa place à l'amour, plusieurs rendez-vous sont organisés :

- **Ciné-débat le mardi 11 février à 14h** au cinéma Stella : projection du film « Les petits ruisseaux » de Pascal Rabaté, suivi d'un débat animé par Jean-Jacques Amyot, psychosociologue expert sur la question du vieillissement, et une conseillère conjugale, forte d'une expérience en gériatrie, pour approfondir les notions des relations intimes, de l'image de soi et la perception du corps, du "prendre soin de soi", de "refaire sa vie" après un décès.
- **Temps d'informations pour présenter la série d'ateliers sur le thème « l'amour à tout âge »** le mardi 25 février à 14h à l'Espace Brûlon. L'association Brain Up interviendra sur 4 ateliers permettant de comprendre l'évolution de la sexualité pour tous, d'exprimer, d'écouter et de partager attentes et aspirations mais également de s'initier à la sophrologie, pour prendre soin de soi et de son partenaire.

### Renseignements

CCAS de Janzé - Audrey MARCHAND - Animatrice de vie sociale auprès des seniors 02 30 30 01 13 / 02 99 47 01 84 / animation.seniors@janze.fr

# Skatepark : un nouvel équipement loisirs arrive bientôt...

Projet porté par le Conseil Municipal des Jeunes, le skatepark se concrétise. Les travaux débiteront en ce début d'année 2025 et les amateurs de sports de glisse devraient pouvoir investir les lieux à compter des beaux jours, au mois de mai.



## 1 Où sera situé le skatepark ?

Le Conseil Municipal des Jeunes a souhaité que ce nouveau skatepark s'insère parfaitement dans la ville et plus particulièrement au sein d'un site déjà à vocation de loisirs et d'équipements culturels et sportifs. L'implantation du skatepark viendra donc compléter les équipements en place sur le secteur de l'Yve, à proximité des terrains multisports extérieur. *"Les élus enfants ont imaginé un site moins enclavé, plus ouvert sur l'espace public, intégré dans l'espace de promenade et de verdure qu'est le site de l'Yve"* souligne Sophie Jézéquel, directrice du Pôle Enfance Jeunesse Scolaire.



## 2 Comment se présente le projet ?

Afin de promouvoir toutes les pratiques libres de la glisse à savoir skateboard, roller, trottinette et BM, il a été conçu un projet d'une superficie de 665 m<sup>2</sup> comprenant muret, rail, trottoir. Ce terrain de jeu sécurisé se veut intergénérationnel. *"Aujourd'hui, les skateparks sont des véritables points de rencontres, d'échanges et d'expression qu'ils s'approprient facilement par tous types d'utilisateurs."* rapporte Sophie Jézéquel.

## 3 Combien ça coûte ?

La création du skatepark représente un budget de **146 000 € HT**. Ce projet sera subventionné par l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 40 000 € et par le Département via le Contrat de Territoire à hauteur de 37 437 €.

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

# De nouveaux élus prêts à s'investir pour la commune



Mardi 10 décembre, tous les élèves de CM1 et CM2 se sont retrouvés au Gentieg pour découvrir le programme électoral des 10 listes candidates à l'élection du CMJ. Ce meeting est un véritable temps fort pour que chaque jeune électeur puisse se forger sa propre opinion avant le vote. Les programmes faisaient essentiellement la part belle aux thématiques écologiques et environnementales.



Jeudi 12 décembre ont eu lieu les élections du CMJ. Les élèves de CM1 et CM2 ont voté pour élire leurs 16 nouveaux conseillers qui prendront prochainement leurs fonctions. Ont été élus :

- Les originaux : Eliott Desilles, Anatole Fontaine, Agathe Lecot, Briana Laisné
- Les sauveurs de Janzé : Gwenaëlle Baly, Lilou Prodault, Nassim Veillaud, Loevan Tiniuc
- Best Team : Amaury Bourgault, Ainhoa Gallerand, Lucas Lechevestrier, Leslie Morisson
- The winners : Joana Dos Santos Cardoso Ferreira, Ina Guinguené, Théo Lagein, Hugo Leduc-Lefebure

## Focus

## Ecoles publiques : inscriptions scolaires

Pour la rentrée de septembre 2025, seront accueillis en petite section les enfants nés en 2022. Les enfants de début d'année 2023 (janvier à avril) seront pré-inscrits et leur inscription sera validée par la directrice en juin, dans la limite des places disponibles.

À noter que **les portes ouvertes à l'école maternelle publique La Marelle** auront lieu le **vendredi 28 mars de 17h30 à 19h**.

### Pour les enfants domiciliés à Janzé

Prendre contact auprès du Service Enfance Jeunesse Scolaire, Boulevard Plazanet, au 02 99 47 51 95 pour réaliser l'inscription.

Les documents suivants seront à fournir : le livret de famille, un justificatif de domicile datant de moins de trois mois et le carnet de santé de l'enfant.

Après l'inscription au Service Enfance Jeunesse Scolaire, les parents prennent contact avec l'école pour une inscription définitive. Il sera alors demandé les documents suivants : attestation délivrée par le Service Enfance Jeunesse Scolaire, livret de famille, carnet de santé, certificat de radiation de l'ancienne école le cas échéant.

### Pour les enfants non domiciliés à Janzé

Dérogation scolaire : contacter Valérie Loisel en mairie au 02 99 47 51 96 afin de connaître les démarches à effectuer.

### Renseignements

- Directrice de l'école maternelle La Marelle Mme Le Roux au 02 99 47 08 34
- Directrice de l'école primaire Le Chat Perché Mme Saliou au 02 99 47 01 02

## SAISON CULTURELLE

## Des rendez-vous pour tous les goûts...

De l'humour, de la musique et un conte musical jeune public : voici ce qui vous attend en ce début d'année au Gentieg ! Des rendez-vous à ne pas manquer qui promettent un voyage sensoriel complet entre rires, émerveillement et émotions...

### Christophe Alévêque dans le cadre du Festival Rire et Vilaine

Christophe Alévêque proclame haut et fort ne pas être en phase avec le monde dit "moderne" ! Du dérèglement climatique à l'éco-anxiété, de la démocratie malade au climat social dégradé, rien n'arrête la peur insufflée quotidiennement par les faits divers et le suivisme médiatique. Son constat est alors sans appel : la guerre fait des morts, la paix des ravages. Sa devise n'a pas changé : rire avec le pire. Avec au final, un suspens toujours aussi torride : être ou ne pas être un vieux con "moderne" ? À votre appréciation !

**Jeudi 23 janvier à 20h30**

Tarif : 28€ - Billetterie sur [www.coeurdescene.fr](http://www.coeurdescene.fr)

### Rose présente son Rose Movie

Rose Movie n'est pas simplement un concert, c'est une odyssée initiatique où la musique devient la bande originale de notre voyage intérieur. Comme dans un road movie, ce spectacle est une quête, un cheminement à travers les grands thèmes de l'existence, où la poésie des mots rencontre l'élan mélodique. Chaque chanson est une étape sur cette route symbolique de la vie. Rose nous guide à travers ses propres expériences et les histoires universelles qui résonnent en chacun de nous, nous invitant à trouver notre propre lumière.

**Samedi 1<sup>er</sup> février à 20h30**

Tarifs : Plein 19€ / Réduit 14,5€ / Jeune 9,5€



JEUNE PUBLIC



### Mermontine - Sous les mers

Mermontine, duo composé de Julien Lemonnier et Ghislain Fracapane tous deux issus du groupe Mermonte, propose une immersion dans l'univers du célèbre roman de Jules Verne qui porte en lui de nombreux sujets contemporains. L'univers proposé plongera petits et grands dans une fable écologique, humaniste et universaliste. Entre action et contemplation, l'équipée explore nos imaginaires collectifs et nous plonge dans les grands fonds aquatiques abordant des sujets contemporains tels que l'écologie.

**Dimanche 23 février à 16h - Tarif unique : 5€**

**Spectacle adapté à partir de 8 ans**

**Goûter offert en amont du spectacle**

En amont de ce spectacle, la Médiathèque propose un atelier le mercredi 19 février sur la thématique "sous l'océan" avec la réalisation d'animal marin en objets de récupération.

#### Billetterie

Réservations [www.janze.fr](http://www.janze.fr) ou en mairie du lundi au vendredi aux horaires habituels.

#### Renseignements

02 56 48 30 06 ou [billetterie@janze.fr](mailto:billetterie@janze.fr)

## AMMICALE LAÏQUE

## Yoga pour tous : une nouvelle activité

L'Amicale Laïque de Janzé enrichit son offre d'activités en accueillant des cours de Hatha yoga, une méthode douce accessible à tous. Un moment pour se recentrer, se détendre et se reconnecter avec son corps.

Depuis cette rentrée, Adriana Oroian, professeure diplômée en Hatha yoga après une formation de quatre ans à Angers, anime des **cours de yoga ouverts à tous les âges et niveaux**. Installée à Janzé depuis 2020, Adriana souhaite faire découvrir cette discipline à travers une approche douce et progressive. "Le Hatha yoga est **une méthode idéale pour débuter**. Les postures sont abordées tout en douceur et chacun avance à son rythme. L'objectif est de se concentrer sur son corps et son mental, d'apaiser les tensions pour en ressortir plus léger" explique-t-elle.

### Un déroulement tout en sérénité

Chaque séance se divise en 3 temps :

- Un moment d'apaisement pour se recentrer et relâcher les tensions
- Des postures inspirées de la nature (guerrier, chat, tortue, crocodile...), issues de la culture indienne, accompagnées d'exercices respiratoires pour une meilleure prise de conscience corporelle.
- Une phase de relaxation pour terminer en douceur et profiter pleinement des bienfaits de la séance.

"Ce temps pour soi dans la semaine permet de **se reconnecter avec son corps et son esprit**. Nous travaillons sur les points sensibles et les zones de tension, toujours dans le respect du rythme de chacun" souligne Adriana.

Accessible à tous, cette nouvelle activité invite à s'offrir **une parenthèse de bien-être dans son quotidien**, pour se détendre et prendre soin de soi en toute simplicité. ■



### Infos pratiques :

Séances :

- lundi 9h-10h15
- jeudi 19h30-20h45

Matériel nécessaire : un tapis

Tarifs : 125 € pour l'année (+ 25 € d'adhésion à l'Amicale Laïque). À partir de janvier, tarif réduit à 75 €. Possibilité d'assister aux deux cours hebdomadaires.

## École multisports : à la découverte d'activités sportives

NOUVEAU



Initiée par le service vie associative et manifestations de la ville, l'école multisports propose la découverte d'activités sportives pour les 5-8 ans (enfants nés entre 2017 et 2019) sous forme de cycle multisports (toutes les 3 séances) avec une approche ludique. Elle constitue également une passerelle vers les associations sportives janzéennes afin de mettre en valeur les multiples activités existantes : tennis de table, basket, football, badminton...

Pour participer à l'école multisports, une adhésion auprès de l'Amicale Laïque Janzéenne est nécessaire au tarif de 25€ l'année. Les inscriptions sont ouvertes, venez tester !

### Infos pratiques :

Salle des sports n°1 (rue Pierre et Marie Curie)

Deux créneaux de séances sont ouverts tous les lundis de 16h45 à 17h30 et de 17h45 à 18h30.

### Renseignements :

Steven Jacob - Responsable vie associative et manifestations  
06 85 54 18 18 / s.jacob@janze.fr



Scannez le QRCode  
pour accéder  
à l'inscription en ligne

# Vos démarches et formalités

## Trottinettes électriques : comment bien circuler en ville

L'usage de la trottinette électrique est soumis à un certain nombre de règles qui doivent être connues de tous pour assurer sa propre sécurité et celle des autres.

### Il est interdit

- aux mineurs de moins de 14 ans de circuler en trottinette électrique
- d'être à plusieurs (l'usage est exclusivement personnel),
- de circuler sur les trottoirs

### Il est obligatoire

- de détenir une assurance en responsabilité civile,
- de circuler sur les pistes et bandes cyclables

Le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé. Les trottinettes doivent être équipées de feux de position avant et arrière, de catadioptre et d'un système de freinage ainsi que d'un avertisseur sonore. La nuit ou le jour quand la visibilité est insuffisante, le conducteur

doit être équipé d'un gilet ou d'un équipement rétro réfléchissant

### À savoir

Toutes les règles de circulation des engins de déplacement personnel motorisés sont disponibles sur le site de la Sécurité routière [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)



## Expressions des groupes municipaux

### Expression de la majorité

Monsieur Jean Legay est décédé mi-décembre. De 1946 à 1988, il a été secrétaire puis secrétaire général de la mairie de Janzé. Il a accompagné les élus dans la réalisation de leurs projets comme l'électrification en campagne et l'adduction à l'eau potable, les aménagements fonciers, la création des premiers lotissements, la construction des écoles publiques, du collège, de la gendarmerie, de la caserne des pompiers, les premiers logements sociaux, la réfection de la voirie en centre-ville, la mise en place d'un service d'aides à domicile...

Il a été de ceux qui ont consacré leur vie professionnelle au service de la collectivité, nous lui en sommes reconnaissants. Aujourd'hui, nous avons du personnel communal, à quelque poste qu'il soit, toujours très investi pour apporter les services de proximité que nous vous devons et nous tenons à les en remercier. Si nous retenons trop souvent les gros investissements réalisés par une commune, notre équipe est aussi tout aussi attentive aux services du quotidien, auprès des enfants, des personnes âgées, des espaces publics, des associations, à l'accueil de la mairie ou de la maison France Services...

Alors que l'État connaît un déficit sans précédent, le projet de loi de finances prévu par l'ancien gouvernement remettait en cause l'équilibre financier de nos collectivités locales alors que nous sommes obligés, contrairement au budget de l'État, de présenter des comptes à l'équilibre. À Janzé, nos investissements et nos services à la population sont liés à nos ressources financières avec une attention particulière de maintenir les grands équilibres pour ne pas pénaliser l'avenir. L'Association des Maires de France, lors de son dernier congrès a rappelé le rôle essentiel de nos communes dans les services que nous apportons à la population à tout âge de la vie. Nous espérons avoir été entendu pour la préparation du futur projet de loi de finances qui sera présenté à l'Assemblée Nationale.

Belle année 2025 à toutes et à tous.

### Expression de la minorité

En ce début d'année 2025, nous entrons dans la dernière année de ce mandat, débuté en 2020. Pendant celui-ci, nous avons été fidèles à nos engagements, en nous attachant à être constructifs et à défendre l'intérêt de notre commune.

Nous nous sommes opposés à toute augmentation d'impôts et avons veillé à la bonne gestion des deniers publics. Alors que les collectivités voient leurs ressources diminuer, il nous faut faire de la maîtrise des dépenses de fonctionnement une priorité, pour conserver une capacité à investir dans des projets attendus (la réfection de nos routes, la préservation de notre sécurité, la construction d'équipements...).

Lors des fêtes de fin d'année, le marché de Noël organisé par les commerçants de Janzé et les animations telles que le défilé de tracteurs des jeunes agriculteurs du canton ont une nouvelle fois montré que ces événements festifs en centre-ville, qui attirent notamment les familles, peuvent rassembler largement. Nous souhaiterions que ces événements en centre-ville puissent se multiplier pour développer le dynamisme de notre commune, valoriser nos commerces et renforcer le lien social. Nous avons cette chance, à Janzé, de pouvoir compter sur de nombreux artisans, commerçants et agriculteurs qui nous permettent de bénéficier de produits locaux de qualité.

Dans les mois qui viennent, nous continuerons d'être à votre écoute et à vos côtés pour porter votre voix. Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail [pourjanze@gmail.com](mailto:pourjanze@gmail.com)

Belle et heureuse année 2025 à vous et vos proches. Que cette nouvelle année vous apporte le bonheur et la santé.

L'équipe de « Pour Janzé, Osons demain ! »

Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Jean-Baptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal, Frédéric Clermont

Chaque début du mois, recevez l'actualité principale dans votre boîte de messagerie !

Rendez-vous sur [www.janze.fr](http://www.janze.fr)



Inscrivez-vous

À LA

NEWSLETTER!



**Dimanche 5 janvier de 10h à 13h**

### Broyage sapin de Noël

Organisé par les Colibris de la Roche aux Fées sur le parking de Biocoop.

Renseignements : 06 25 95 25 31 | [colibris.roche.auxfees@gmail.com](mailto:colibris.roche.auxfees@gmail.com)

**Vendredi 10 janvier ou vendredi 31 janvier de 17h à 19h**

### Portes ouvertes du Collège Saint-Joseph

Renseignements : <https://stjojanze.fr>

**Samedi 11 janvier à 20h30**

### Balilas d'hiver

Une soirée, trois groupes... La fine équipe des Balilas est à nouveau à fond pour vous concocter un bal au top pour bien débuter l'année !

Renseignements : <https://balilas.lesviesdansent.bzh>



**Mardi 14 janvier à 19h**

### Soirée Aromathérapie aux Ondines

Au programme : des gommages doux et un peeling à la glace pilée, conçus pour revitaliser votre peau et stimuler vos sens.

Réservations : <https://les-ondines.fr>

**Du vendredi 17 au samedi 18 janvier**

### Apéro comique - soirée théâtre

L'association de l'Amicale Laïque Janzéenne - section théâtre vous convie à une soirée théâtre apéro-comique : "Comme à la télé... ou presque !" Entrée à 10€ + 1 apéritif offert sur place. Salle Henri Dupré.

Réservations : Librairie Au détour d'une page ou au 02 99 47 69 21

**Jeudi 30 janvier à 14h**

### Thé dansant

Organisé par le Club de l'amitié au Gentieg et animé par Guy Roberto et son batteur (2 musiciens).

Réservations : 06 21 91 37 93

**Jeudi 23 janvier à 20h30**

### Christophe Alévèque

Spectacle d'humour.

Plus d'infos p.16 de votre Janzé mag

**Mercredi 22 janvier à 10h30 et à 17h**

### Le Disco des oiseaux de Mosai & Vincent

À l'aide de chansons poétiques, de mélodies pop entêtantes et d'instruments électroniques, les deux musiciens transportent le public dans un univers de nature sauvage et de technologies. Dans ce spectacle, les histoires sont tragicomiques et mettent en scène des animaux confrontés aux affres du monde moderne...

À Essé (salle des fêtes). Pour les enfants de 0 à 5 ans.

Tarif unique : 3€ - gratuit pour les assistant.e.s maternel.les.

Réservation conseillée (jauge limitée).

Renseignements : 02 99 43 64 87 ou [www.rafcom.bzh](http://www.rafcom.bzh)

**Vendredi 31 janvier**

### Portes ouvertes du Collège Jean Monnet

Renseignements : [www.collegejeanmonnet-janze.ac-rennes.fr](http://www.collegejeanmonnet-janze.ac-rennes.fr)

**Samedi 25 janvier de 9h à 17h**

### Portes ouvertes de la MFR de Janzé

Renseignements : [www.mfr.bzh](http://www.mfr.bzh)

**Samedi 1<sup>er</sup> février à 20h30**

### Rose

Concert - musique française.

Plus d'infos p.12 de votre Janzé mag

**Mercredi 19 février**

### Atelier manuel à la Médiathèque

Réalisation d'animal marin en objets de récupération dans le cadre de la saison culturelle (à partir de 8 ans).

Plus d'infos p.16 de votre Janzé mag

**Dimanche 23 février à 16h**

### Sous les mers - Mermontine

Conte musical jeune public + goûter offert.

Plus d'infos p.16 de votre Janzé mag

**Vendredi 28 février à 20h30**

### Héroïnes

### Cie On t'a vu sur la pointe

Un spectacle de théâtre documentaire et d'objets qui propose un voyage du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours, à travers le regard des agricultrices, et qui pose la question de notre avenir commun. Dans le monde agricole, les femmes ont toujours été présentes, mais longtemps invisibles. À Retiers (salle polyvalente). Dès 12 ans.

Tarifs : plein 6€ - réduit 4€ - famille 13€

Réservation conseillée (jauge limitée).

Renseignements : 02 99 43 64 87 ou [www.rafcom.bzh](http://www.rafcom.bzh)





LE  
GENTIEG

présente

**ROSE**

MUSIQUE

Billetterie [www.janze.fr](http://www.janze.fr)  
Tél. 02 56 48 30 06 / [billetterie@janze.fr](mailto:billetterie@janze.fr)

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 20h30**